

Action 2 - Promouvoir la chasse et à la foresterie moins perturbantes pour les ours

ACTION 2	
Titre de l'Action :	Promouvoir la chasse et à la foresterie moins perturbantes pour les ours
Objectif :	Les activités de chasse et forestiers resteront compatibles avec la présence de l'ours brun.
Description de l'activité :	<p>Production de documents imprimés et des aides audiovisuelles de chasseurs et propriétaires forestiers montrant les interactions entre les ours et la chasse et la gestion forestière. Comment éviter une rencontre avec l'ours. Comment agir correctement en cas de rencontre avec l'ours. Réaliser des entretiens et des conférences pour les chasseurs locaux et les propriétaires forestiers.</p> <p>Étude d'impact des activités forestières (routes, chemins forestiers, etc) projetés sur l'habitat de l'ours (tanières et sites de refuge, de nourriture et les zones de reproduction).</p>
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution de prospectus et du matériel audio-visuel sur la chasse en zone à ours. - Conférences et causeries aux chasseurs locaux. - Éviter la mort de l'ours à cause de mauvaises habitudes de chasse. - Éviter l'attaque d'ours sur les chasseurs en raison de mauvaises habitudes de chasse. - Éviter les perturbations des chasseurs et des activités forestières sur les zones spécifiques utilisés par les femelles avec des oursons. - Lignes directrices pour la gestion durable des forêts avec la présence de l'ours (éviter la destruction des habitats de l'ours, limiter la construction de routes ou contrôler l'accès, promouvoir la disponibilité de nourriture ...).
Responsabilité de l'introduction :	<p>France: ONCFS. Fédération Nationale de la Chasse, ONG environnementalistes</p> <p>Espagne : les gouvernements d'Aragon, de Catalogne et de Navarre. Experts ours, parcs naturels, sociétés de chasse, propriétaires forestiers, etc</p>
Calendrier des activités :	Deux années civiles. Après cela devrait être spontanément continue.
Niveau d'urgence :	3
Coût et sources de financement potentielles :	<100 K EUR pour chaque pays.
Avantage :	4